



Ordre des  
masseurs-kinésithérapeutes

# Les missions des CDOMK et l'EPP de l'Ordre des MK

06 et 07 septembre 2012

# Groupe de travail

- Jean-François Dumas
- Franck Gatto
- François Maignien
- Dominique Pelca
- Eric Pastor
- Jacques Vaillant
- Franck Gougeon

# Informez les MK des règles de bonnes pratiques de l'EPP de l'Ordre des MK

- Informez les MK de la mise en œuvre du projet d'EPP de l'Ordre des MK pour produire des règles de bonnes pratiques concernant les thèmes choisis.

## CDOMK, EPP et DPC



A partir des résultats construits et obtenus par les conseils régionaux de l'ordre, le groupe EPP proposera au conseil national de l'ordre les règles de bonnes pratiques en masso-kinésithérapie, que les conseils départementaux de l'ordre pourront diffuser par les médias qu'ils souhaitent en application de l'article L 4321-18 du code de la santé publique.

# CDOMK, EPP et DPC



- Enregistrer les attestations de formation fournies par les organismes habilités par l'Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu (OGDPC)
- Contrôler le caractère annuel du DPC par les masseurs-kinésithérapeutes.



Je vous remercie de votre  
attention.